

Le vendredi 6 novembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

ELECTIONS RÉGIONALES **L'APF interpelle les candidats : « *Le handicap concerne aussi les régions !* »**

À l'occasion des élections régionales qui auront lieu les 6 et 13 décembre 2015, l'Association des Paralysés de France (APF) interpelle les candidats, via ses représentants régionaux, sur leurs orientations et projets pour une politique régionale du handicap. Pour l'association, il est important de faire comprendre aux candidats que « *le handicap concerne aussi les régions !* ».

L'APF attend en effet de l'ensemble des conseils régionaux qu'ils impulsent une politique volontariste en matière de handicap, dans le cadre d'une société inclusive, c'est-à-dire une société du vivre ensemble ouverte à tous, fondée sur des valeurs de solidarité, de non-discrimination, de respect des droits de l'homme et de toutes les différences.

Au regard des principales préoccupations des personnes en situation de handicap et de leur famille et des compétences des régions, l'APF interpelle les candidats autour de trois enjeux majeurs :

- Une région accessible à tous

L'ensemble des équipements publics appartenant à la région, des transports et des sites touristiques doivent être accessibles à tous, dans le cadre d'une approche d'accessibilité et de conception universelle.

- Emploi – formation : une chance pour tous dans la région

La région doit prendre en compte les situations de handicap dans sa politique de formation, d'emploi et de développement économique.

- Le handicap, au cœur des dynamiques de projet des régions

Les régions ambitionnent des politiques de développement économique et d'aménagement de territoire. Elles sont porteuses ou soutiens de nombreux projets. Ces projets doivent prendre en compte les situations de handicap qui concernent plusieurs millions de citoyens (plusieurs centaines de milliers en région).

En effet, si les conseils régionaux inscrivent leurs politiques d'aménagement du territoire dans le cadre du développement durable, celui-ci est trop souvent réduit aux questions environnementales et économiques. Or c'est bien sa dimension sociale et humaine qui en est l'objectif premier, avec la prise en compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

L'APF soumet donc aux candidats une Charte d'engagement (*en pièce jointe*) à signer « Pour une politique régionale inclusive prenant en compte les situations de handicap ».

L'association souligne qu'elle sera également très attentive à l'accessibilité de la campagne électorale (réunion publique avec des candidats par exemple ou encore bureaux de vote).

Contact presse :

William Bastel : 01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37